

Paris,
le vendredi 17 octobre 2003

Émetteur : DSR Service Imprimés - Dossier suivi par Madame CULLELL Tél : 01 45 38 82 32

Signataires :

Monsieur le Directeur de la CNAMTS

Madame, Monsieur le Directeur de la CPAM

Madame, Monsieur le Directeur de la CGSS

Objet : Ordonnancier pré-identifié

Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe que le marché relatif à la réalisation et à la livraison aux praticiens de l'ordonnancier bizona pré-identifié vient d'être renouvelé et attribué à l'**Imprimerie FABREGUE**. Il prendra effet le 2 novembre 2003.

Pour la mise en place de votre fichier praticien veuillez contacter :

IMPRIMERIE FABREGUE - Madame LAROCHE

(: 05 55 08 39 39 - poste 3415

Les commandes passées par votre organisme à compter de cette date vous seront facturées aux conditions suivantes :

- Référence S 3321A.P50

Colis de 50 liasses : 4,00 Euros HT + frais de port 4,25 Euros HT

- Référence S 3321A.P100

Colis de 100 liasses : 4,66 Euros HT + frais de port 4,25 Euros HT

- Référence S 3321A.P200

Colis de 200 liasses : 6,83 Euros HT + frais de port 4,34 Euros HT

- Référence S 3321A.P400

Colis de 400 liasses : 10,03 Euros HT + frais de port 4,69 Euros HT

- Référence S 3321A.P1000

Colis de 1000 liasses : 21,85 Euros HT + frais de port 5,31 Euros HT

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distingu es.



Patricia GAZZOLA

Document(s) annexe(s) :

- Document annexe

